

**Assemblée générale**

Distr. générale
21 septembre 2005
Français
Original: anglais

**Soixantième session
Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

**Questions renvoyées à la Commission des questions
politiques spéciales et de la décolonisation
(Quatrième Commission)**

**Lettre datée du 17 septembre 2004, adressée au Président
de la Commission des questions politiques spéciales
et de la décolonisation (Quatrième Commission)
par le Président de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des décisions prises par l'Assemblée générale à la 17^e séance plénière de sa soixantième session au sujet des questions renvoyées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) (voir annexe).

J'appelle votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/60/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 17^e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport qui concernent l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

(*Signé*) Jan Eliasson



Annexe

Questions renvoyées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

A. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

2. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [point 26].
3. Assistance à la lutte antimines [point 27].
4. Effets des rayonnements ionisants [point 28].
5. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace [point 29].
6. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [point 30].
7. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [point 31].
8. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects [point 32].
9. Questions relatives à l'information [point 33].
10. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies [point 34].
11. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes [point 35].
12. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies [point 36].
13. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes [point 37].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

14. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 116].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 116 à toutes les grandes commissions, le seul but étant qu'elles examinent chacune leur programme de travail indicatif et en décident].